



Département : AISNE.
Arrondissement : SOISSONS.
Canton : Villers-Cotterêts.

MAIRIE DE VIVIERES

4, rue de l'Escadron de Gironde
02600 VIVIERES
Tel Fax : 03 23 72 71 04
vivieres2@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2014

Etaient présents : Mrs André POMMIER, Georges GOURLAND, Rémi VANLERBERGHE, Francis HERMAND, Francis HONORE, Marc-Antoine PHILIPPE, Sébastien FOIX et Christophe STANLEY.

Représenté :

Absents excusés : Mireille LAGNEAUX, Jean-Pierre BAUDIN.

Absente : Sylvie BERNARD,

Secrétaire de séance : Rémi VANLERBERGHE.

1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 FEVRIER 2014 :

Après lecture faite par Monsieur Rémi VANLERBERGHE, le compte-rendu du Conseil municipal du 20 février 2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013 :

Les comptes administratifs et de gestion 2013 sont revus dans le détail et les résultats sont les suivants :

(en €)	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT	DEFICIT
FONCTIONNEMENT :	194 865,00	306 639,87	111 774,87	
INVESTISSEMENT :	125 239,74	49 765,47		75 474,27

EXCEDENT GLOBAL 2013 : 36 300,60

3 - AFFECTATION DU RESULTAT :

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013.
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.
- Constatant que le compte administratif 2013 fait apparaître un :

Excédent de fonctionnement	111 774,87 €
Excédent antérieur reporté	10 800,76 €
Déficit d'investissement	75 474,27 €
Déficit antérieur reporté	20 449,23 €
Excédent total de l'exercice au 31/12/2013	26 652,13 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide l'affectation du résultat comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| ✓ Excédent de fonctionnement reporté (compte 002) | 26 652,13 € |
| ✓ Résultat d'investissement reporté (compte 001) | 95 923,50€ |
| ✓ Excédent de fonctionnement capitalisé | 95 923,50€ |

4 - QUESTION DIVERSE :

- Pas de question diverse.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h35.

Le Maire,
André POMMIER.